

# Caisse d'Allocations familiales

Service  
Action  
Sociale

Objet : Appel à projets « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents »  
Références : CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N°DGCS/SD2C/DPJJ/SAD-JAV/DGESCO/SG-CIV/DAIC/2012/63  
du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité  
Affaire suivie par : Florence Legry, Conseiller Thématique Parentalité  
03.21.46.94.37 - [florence.legry@caf-pas-de-calais.cnafmail.fr](mailto:florence.legry@caf-pas-de-calais.cnafmail.fr)  
Pour le suivi administratif, Nathalie Péret  
03.21.46.93.71

Le **20 DEC. 2013**

Mesdames, Messieurs les Promoteurs,

J'ai le plaisir de vous informer de la mise en ligne de l'appel à projet « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents » pour 2014 sur :

- le site internet de la Caf du Pas de Calais : [www.pas-de-calais.caf.fr](http://www.pas-de-calais.caf.fr)
- le site internet des services de l'Etat dans le Pas de Calais : rubrique les actions de l'Etat / Société Famille/ Soutien à la parentalité
- le site du REAAP : [www.parent62.org](http://www.parent62.org).

Les imprimés peuvent être obtenus sur support papier en contactant la Caisse d'Allocations familiales du Pas-de-Calais : Madame Florence LEGRY, 03.21.46.94.37 ou 03.21.46.93.71 (Secrétariat parentalité) ou par messagerie : [reaap62.caf-pas-de-calais@caf-pas-de-calais.cnafmail.fr](mailto:reaap62.caf-pas-de-calais@caf-pas-de-calais.cnafmail.fr).

Le dossier devra être retourné **en trois exemplaires pour le 25 janvier 2014**, délai de rigueur, à la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais (site de Calais) sous format papier uniquement.

Le Directeur,



Jacques BOULNOIS



**Nous écrire**  
Rue de Beaufort  
62015 ARRAS cedex  
Fax : 03 21 24 53 84

**Nous rencontrer**  
ARRAS  
Rue des Promenades

CALAIS  
Quai de la Gendarmerie

**Nous contacter**  
Tél. : 0810 25 62 30

Organisation avec  
un système qualité  
certifié par DNV  
=ISO 9001 =

Vos services en ligne sur

**caf.fr**

## APPEL A PROJET 2014

### RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Il comporte :

- Un guide méthodologique de l'Appel à Projet 2014 destiné à vous aider dans le remplissage de l'Appel à projet
- L'Appel à projet constitué de 7 fiches :
  - ✓ Fiche n° 1 : Présentation de votre structure
  - ✓ Fiche n° 2 : Fiche Bilan de l'action menée 2013
  - ✓ Fiche n° 3 : Description du projet global parentalité de votre structure
  - ✓ Fiche n° 4 : Description de l'action projetée
  - ✓ Fiche n° 5 : Budget prévisionnel des actions et du projet
  - ✓ Fiche n° 6 : Attestation sur l'honneur
  - ✓ Fiche n° 7 : Pièces à joindre

#### Le lieu de retour des dossiers :

CAF du PAS-DE-CALAIS  
Site de CALAIS  
Service Action Sociale  
A l'attention de Florence Legry, Conseiller Thématique Parentalité  
Quai de la gendarmerie  
62908 CALAIS CEDEX

**Votre dossier devra être envoyé par la poste, avant le 25 janvier 2014, délai de rigueur (cachet de la poste faisant foi)**

➤ Il s'agit d'un dossier unique que vous soyez une association, une collectivité ou un établissement public.

#### ➤ Les bilans

Si votre action s'inscrit dans la reconduction d'un projet précédemment mené, qu'il ait été ou non financé en 2013 au titre du REAAP, vous devez en produire le bilan, en complétant le document spécifique et en le transmettant, également à la CAF du Pas-de-Calais en même temps que le dossier d'appel à projet .

*Et pour toutes informations... en cette année 2014,*

Vous pouvez prendre l'attache de **Madame Florence LEGRY** sans omettre que des aides peuvent vous être apportées dans le cadre de la mission d'animation du réseau, par les **co-pilotes de l'animation départementale dont vous trouverez la liste ci-après.**

Pour cela, vous avez à votre disposition un mail :

✓ [reaap62@wanadoo.fr](mailto:reaap62@wanadoo.fr),

✓ Un site internet : [www.parent62.org](http://www.parent62.org)

✓ et, deux numéros de téléphone :

✓ Association Colline au 03 20 88 26 49

✓ Fédération des Centres Sociaux au 03 21 39 31 25

## Les co-animateurs des comités locaux

### **Comité Local ARRAGEOIS**

- Association Le Petit Square -  
Monsieur Gérard Delevaque  
3/1 rue Hoffbauer - 62000 ARRAS  
Tél : 03 2151 68 26  
@ : le-petit-square.animation@orange.fr

### **Comité Local ARTOIS**

Centre Socio Culturel Dolto - Sailly Sur La Lys -  
Monsieur Jean Marc Cachot  
3370 rue de la Lys - 62840 Sailly sur la Lys  
Tel : 03 21 02 22 74  
@ : direction.doltocsocioculturel@gmail.com

### **Comité Local AUDOMAROIS**

Centre Social Jean Ferrat - Arques -  
Madame Fanny Rensy  
Rue Aristide Briand - BP 85 - 62510 ARQUES  
Tél : 03 21 41 35 11  
@ : centresocial.arques@gmail.com

### **Comité Local du BOULONNAIS**

Centre Social Espace Carnot - Le Portel -  
Madame Marie Labruyère  
48 Avenue du Général San Marin - 62480 LE PORTEL  
Tél : 03 21 10 31 10  
@ : directeur.espace.carnot@wanadoo.fr

### **Comité Local du CALAISIS**

Centre Social Marie Jeanne Bassot – Sangatte -  
Monsieur Samuel Blot  
1578 Chemin Départemental 940 - 62231 SANGATTE  
Tél : 03 21 34 16 85  
@ : csc.sangatte@wanadoo.fr

### **Comité Local ENTRE MER ET TERRE**

Centre Socioculturel Intercommunal - Hucqueliers -  
Madame Christelle Tintillier  
14 Grand Place - 62650 HUCQUELIERS  
Tél : 03 21 90 91 10  
@ : csc.hucqueliers@gmail.com

### **Comité Local FAMILLES EN SOL MINEUR**

Centre social des Brebis - Mazingarbe -  
Madame Mélanie Micelli  
Place de la Marne - 62670 MAZINGARBE  
Tél : 03 21 45 35 20  
@ : csmazingarbe@orange.fr

### **Comité Local TERNOIS ATREBATIE**

Association Familles Rurales  
Madame Véronique De Craene  
16 Boulevard Carnot - 62000 ARRAS  
Tél : 06 78 07 42 74  
@ : fam.rur62@wanadoo.fr